TITRE N° 51

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2019

UE-CANADA - $(N^{\circ} 2124)$

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 51

présenté par M. Aubert, M. Bazin, Mme Valérie Boyer, M. Leclerc et M. Viala

TITRE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.